L'AAPPMA Beinheim et la Section Carpe vous invite à confirmer votre inscription à un Enduro Carpe Junior de 48 heures qui aura lieu les 24, 25 et 26 Octobre 2014 à « l'Etang de la Chapelle »

Programme de la Manifestation

Vendredi 24 Octobre 2014

14h00 : Rassemblement des carpistes à l'étang de la Chapelle. **14h30 :** Tirage des postes de pêche et accès aux postes de pêche.

15h00 : Début de la compétition

19h00 : Passage des commissaires et pesées des carpes.

22h00 : Fermeture du portail entrée plan d'eau.

Samedi 25 Octobre 2014

07h00 : Ouverture du portail accès étang. **08h00 :** Petit déjeuner jusqu'à 9h00.

10h00 : Passage des commissaires et pesées des carpes.

12h00: Apéritifs, grillades.

19h00 : Passage des commissaires et pesées des carpes.

22h30 : Fermeture du portail entrée plan d'eau.

Dimanche 26 Octobre 2014

07h00 : Ouverture du portail accès étang. **08h00 :** Petit déjeuner jusqu'à 9h00.

12h00 : Dernier passage des commissaires, pesées des carpes et fin de la compétition

13h00: Remise des Prix.

Nous vous rappelons que la participation est gratuite

Votre inscription vous engage au respect du règlement.

Pour plus de renseignements s'adresser à : Mickael

Téléphone: 06 83 72 04 09

<u>Règlement</u>

- Chaque équipe s'engage à respecter le règlement.
- Etre âgé entre 12 et 16ans
- Les pêcheurs devront être obligatoirement accompagnés d'une personne adulte
- Toute équipe non présente au tirage au sort se verra attribuer le poste restant, l'ordre de passage du tirage des places fera l'objet d'un premier tirage.
- Par ailleurs une équipe absente à l'enduro ne se verra pas restituer le montant de la participation.
- La consigne dans l'enceinte du plan d'eau est le respect maximum du silence afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'épreuve.
- Un sac poubelle sera remis à chaque équipe participante, « le respect de l'environnement et du milieu aquatique fait partie de la déontologie de chaque carpiste » !
- La natation, l'entrée dans l'eau est interdite, autorisée seulement à la hauteur des bottes, ne pas comprendre cuissardes ou tenue de plongée.
- En cas de canicule des douches sont à la disposition des pêcheurs, les douches et toilettes seront laissées en l'état que vous les avez trouvé.
- En cas d'orage il est fortement conseillé d'arrêter toute activité et de ne pas toucher au matériel. Une suspension de l'épreuve pourrait être annoncée.
- Les tentes, bivvys et parapluies utilisés pour le campement seront discrets.
- Mais en cas d'absence d'un des équipiers pour une raison jugée opportune et admissible (maladie, urgence familiale etc....), l'équipier restant pourra se faire assister par une personne de son choix après accord des commissaires, il est également possible qu'une seule personne fasse une équipe à condition d'acquitter le droit total de l'inscription.
- Tous feux au sol, l'utilisation de charbon de bois, sont interdits, les réchauds à gaz pour faire des grillades ou autres sont autorisés ainsi que les lampes à gaz à condition de ne pas exposer les bonbonnes de gaz au soleil tapant.
- Seul un hameçon simple et unique est autorisé par ligne avec ou sans ardillon, les hameçons doubles ou triples sont strictement interdits.
- Seule les pêches de type « plombée » avec montage au cheveu sont autorisées.
- Les sacs à carpes et matelas de réception sont obligatoires, un seul poisson par sac à carpe est autorisé, aucun corps étranger ne doit s'y trouver.
- Le montage doit en cas de casse libérer le plomb du bas de ligne.
- Chaque prise une fois pesée, mesurée sera remise à l'eau en présence des commissaires.
- Sont interdits, l'usage d'une barque, d'un engin radio commandé, d'un écho sondeur, le canon à bouillettes et la catapulte.
- Le « Bait rocket », le « Cobra » et la fronde sont autorisés.
- Tous les poissons seront pesés avec la même balance, le tarage du sac de conservation sera effectué à chaque pesée.
- En cas de prise d'une carpe amour blanc, l'équipe préviendra de suite un commissaire, la pesée, la mesure, la remise à l'eau au vu de la fragilité de ce poisson devront se faire dans les plus brefs délais.
- Les poissons devront être traités avec attention et relâchés avec le plus grand soin afin qu'ils puissent rejoindre leur milieu naturel dans les meilleures conditions, toute carpe abîmée par manque de soins ne comptera pas pour la pesée.
- Seront comptabilisés et pesées uniquement : les carpes communes, miroirs, cuirs, amours blanc et koï, aucun autre poisson ne sera pris en compte.
- Chaque équipe et commissaire disposeront de fiches de pesée sur lesquelles figureront les captures, le poids, le type de carpe, la taille, la date et heure de prise, les deux fiches devront être signées par un commissaire et le capitaine de l'équipe concernée
- Un poisson ferré avant le signal de fin d'épreuve sera comptabilisé.
- Le classement s'effectuera par cumul des prises, en cas d'égalité, les équipes seront départagées par le calcul du meilleur poids moyen des carpes.
- Si aucun poisson n'est pris, ce qui est peu probable les lots correspondants aux différentes places seront tirés au sort.
- Se verront également attribuer un prix, le pêcheur ayant épuisé la plus grosse pièce ainsi que la plus petite.
- Toutes personnes jugées en état d'ivresse seront disqualifiées.
- Le poste de pêche sera propre avant, pendant et après l'enduro, tous les déchets (boites, bouteilles, papiers, mégots etc....) seront emportés par les concurrents dans le sac poubelle remis au départ de l'épreuve.
- Toute tricherie constatée lors du challenge, **l'amorçage et pêche hors limite du poste****, sera sanctionnée et en cas de récidive les commissaires prononceront l'exclusion immédiate de l'équipe sans aucun recours ni remboursement.
- Les commissaires se doivent de faire respecter ce règlement afin d'agir avec une équité de traitement pour tous.
- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, de dégâts de votre matériel pendant le déroulement de la rencontre.
- Le pêcheur se limitera à 2 cannes c'est à dire 4 cannes par équipes.

Formulaire d'inscription à l'enduro 48h00 BEINHEIM Du 24 au 26 Octobre 2014

Coupon d'engagement

Nom:	Prénom :	
Date de naissance :		
Tél.:	Portable :	
Adresse ·		
ital esse .		
Capitaine		
Nom:	Prénom :	
Date de naissance :		
<u>Tél. :</u>	Portable :	
A drosso ·		
Auresse .		
Equipier		
<u>Equiplei</u>		
Nom:	Prénom:	
Date de naissance :		
<u>Tél.</u> :	Portable :	
Adrassa •		
Adresse:		

Inscription

Coupon ci-dessus à retourner à l'adresse suivante :

Mickael Beyer - 203, rue Mittelberg 67470 - Wintzenbach.

Tuteur de l'équipe

Le nombre d'équipes admissibles est de 10.

Les participants devront être accompagnés d'une personne majeur.

A votre disposition sur place

Bloc sanitaire avec WC, lavabos et douches, poste infirmerie, chapiteau pour petit déjeuner, buvette, grillades.